

INFORMATION CHASSE

La Commune d'ALTKIRCH vous informe

Des Tirs de nuit pour le sanglier suivant arrêté préfectoral du 8 avril 2022, seront effectués avec source lumineuse sur le Lot n°2

Période : du 15/04/2022 au 1er/02/2023

déclaration faite à l'OFB de GUEBWILLER

LOT DE CHASSE n°2

Adjudicataire : Monsieur Yves BANZET

Pour plus de renseignements merci de prendre contact avec la Mairie